



Tél. : 02.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@orange.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



Commune de Saint-Barnabé



BARNABETHON
2024

5,7 et 8
DECEMBRE

Téléthon

5/12

COURSE SOLIDAIRE

Des enfants des 2 écoles.
A 14h30 à la Salle Omnisports

7/12

A partir de 11h et toute la journée

Ventes diverses : livres, parfums,
Simulateur aéromodélisme.
Jeux bois (Armor Animations)
Créations artisanales
Buvette et crêpes

JEU PARTICIPATIF
pour enfants et parents

A gagner :
3 bons d'achats de 50€ (JouéClub)
3 bons d'achats de 50€ (Super u)

11h30 - Flash Mob avec l'ASSB Gym
12h00 - Apéro et planches apéro
12h30 - Galettes saucisses et crêpes
14h00 - Jeux de table
15h00 - Tirage au sort du jeu participatif
Apéro et planches

8/12

RANDO PEDESTRE & CYCLOS

Départ de la Salle Sterenn à 9h30
Pot offert par le Comité des Fêtes du bourg à l'arrivée

Organisation : Commune de Saint-Barnabé
et les associations Barnabéennes

Saint-Barnabé



FUTSAL CLUB BARNABÉEN
SALLE OMNISPORTS

Le samedi 30 Novembre

13h15: U7 – FC Barnabéen vs FC Centre Bretagne

14h15: U9 – FC Barnabéen vs FC Centre Bretagne

15h30: U12 – FC Barnabéen vs FC Centre Bretagne

17h: U18 – FC Barnabéen vs FC PCL

Cagnotte sur place au profit du :





Le mot du Maire

Chères Barnabéennes et Barnabéens,

« Mieux vivre à Saint-Barnabé »

L'année 2024 va se terminer progressivement pour laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. A cette occasion, de nombreuses décorations de Noël illumineront les rues de notre commune. Cette période festive va nous permettre d'apporter de la gaieté.

« Je voudrais vous rappeler quelques faits marquants de l'année. »

Requalification de la rue Pierre Mendès-France

Ce début d'année a été marqué par la finalité de la réhabilitation de la rue Pierre Mendès-France, plus de deux années de travaux en plusieurs phases. La dernière phase de septembre 2023 à Mai 2024 a été celle de l'aménagement de la rue sur la structure routière avec les enrobés, la création de trottoirs, la mise en place de candélabres, des aménagements de plateaux pour une meilleure sécurité et la refonte totale du carrefour.

Pour rappel, cette rue est un « chaucidou » : voie partagée avec une voie centrale pour la circulation des véhicules motorisés : voitures, camions ou motos ; deux bandes cyclables latérales pour la circulation des vélos. Je vous rappelle que sur cette voie, **la vitesse est limitée à 30 km /h avec priorité à droite.**

Lotissement Bocage

L'achèvement des travaux du lotissement Bocage s'est fait courant mai : aménagement de la rue sur sa structure routière avec les enrobés, création de trottoirs et la sécurisation de la rue, réalisation des abords et espaces verts en régie par le service technique.

Environnement et Économie d'énergies

Nous nous engageons dans une démarche environnementale globale sur la commune par l'entretien des espaces verts avec le zéro phyto avec pour objectif l'obtention d'une première fleur. Nous avons mis en place, comme l'an dernier des espaces fleuris et mellifères.

Dans le cadre de la démarche de sobriété énergétique, vous avez pu apercevoir des nouveaux candélabres autour de la mairie. Ceux-ci seront beaucoup moins énergivores.

Chantier international - rénovation du lavoir rue de la source

Cet été, en partenariat avec Loudéac Communauté, la commune a reçu le privilège d'être retenue par l'association Concordia dans le cadre d'un chantier international. Il a rassemblé une dizaine de personnes avec les animateurs de l'association Concordia. Ils ont mis en valeur un petit patrimoine de la commune à savoir le lavoir qui est situé rue de la source. Ce moment partagé fut une belle expérience de vie pour ceux et celles qui ont participé.

Chers Barnabéens, laissez-moi terminer ce mot en laissant la magie de Noël s'installer doucement mais sûrement en ce début Décembre.

Je vous souhaite à toutes et à tous de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie.

**Votre Maire,
Georges LE FRANC.**

Vie Communale

ÉTAT CIVIL – NOVEMBRE 2024

Décès : Marcel ETIEMBLE est décédé le 24 Novembre 2024 à l'âge de 76 ans.

Il a été Conseiller Municipal avec M. Ange CADORET de 1983 à 1995.

Il a été également artisan sur la commune de Saint-Barnabé, activité de travaux de menuiserie métallique et serrurerie.

M. Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal adressent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

Noces d'Or



Pierre & Yolande HARNOIS ont célébré leurs Noces d'Or le 16 Novembre dernier.

Toutes nos félicitations et nos vœux de bonheur.

CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE



Une messe, dépôt de gerbes au monument aux morts, lecture du manifeste par M. Le Maire, puis cimetière et vin d'honneur servi à la population.

Les associations U.N.C. et F.N.A.C.A. et de nombreux barnabéens se sont recueillis en souvenir des soldats disparus.



M. Michel BOISDRON, Président de l'U.N.C., M. Le Maire, M. Bernard GASTARD et Esteban, élu Communautaire.

EXPOSITION SUR LA GUERRE 14/18

A l'initiative du Président de l'U.N.C., M. Michel BOISDRON, une exposition sur la guerre 14/18 a eu lieu du 5 Novembre au 11 Novembre 2024 dans les salles annexes à la Salle Sterenn. Les écoles ont été associées au projet.

Merci à M. Dominique MADORÉ



REPAS DES AINÉS

Ce 11 novembre, un repas était offert aux barnabéens de 70 ans et plus et a réuni 115 personnes.

Les doyens de l'assemblée mis à l'honneur :

Ange LATIMIER né 7 Mars 1930

Anne LEVEQUE née le 1^{er} Septembre 1931

Les doyens de la commune, Mme Raymonde MOISAN née en juillet 1927 et M. Emmanuel GLOUX né en aout 1928 absents ce 11 novembre recevront la visite des élus avec un colis.

Les anciens excusés pour maladie recevront également un colis



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **DÉCEMBRE 2008** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
de 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRES OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
de 8h30 à 11h30 le samedi

HORAIRE DE LA MESSE

Dimanche 1^{er} Décembre à 10h30

PARTICIPATION COMMUNALE – TRANSPORTS SCOLAIRES 2024-2025

Le service transports de la Région Bretagne n'est plus autorisé à transmettre la liste des élèves de la commune utilisant les transports scolaires (obligations de respect des lois informatiques et libertés).

De ce fait, pour obtenir la participation communale au coût du transport scolaire, les familles devront déposer à la mairie la facture qu'elles ont reçue avec un RIB (lorsque la famille utilise le transport pour le collège ou le lycée pour la 1^{ère} fois).

Si vous n'êtes pas en mesure de présenter cette facture, vous pouvez en faire la demande auprès du service transports de l'antenne de Saint-Brieuc en adressant un mail : antennedesaintbrieuc.transports@bretagne.bzh

TRAVAUX

Rénovation éclairage public aux abords de la mairie

La rénovation de l'éclairage public aux abords de la mairie était devenue nécessaire du fait que l'installation n'était plus adaptée et qu'elle était beaucoup trop énergivore.

Le Syndicat départemental d'énergie (SDE 22), qui a en charge la maîtrise d'œuvre, a confié les travaux à l'entreprise RESO.

Le montant des travaux s'élève à 14 700 € TTC, avec une contribution financière de la commune à hauteur de 8 847,22 €.



Rénovation éclairage public au stade de football

La rénovation de l'éclairage public au stade de football Rue Pierre Rouxel a été réalisée par le Syndicat Départemental d'Électricité des Côtes D'Armor avec la pose de 8 projecteurs.

Les nouveaux équipements, moins consommateurs d'énergie, permettent également un éclairage plus respectueux. Le coût de cette opération à charge de la commune est de 19 078,71 €.

Point à Temps Automatique :

Dans divers endroits fragilisés sur la commune, l'entreprise COLAS est repassée poser du Point A Temps Automatique (goudron pulvérisé + gravillons).

Adressage campagne

Des piquets ont été posés par le service technique à l'endroit où seront placés, par l'entreprise Self Signal les panneaux de signalisation définitif. Démarrage de la pause semaine 50.

Elagage : rappel de la procédure

Un premier courrier a été envoyé aux propriétaires pour qui l'élagage doit être réalisé. Merci de bien vouloir faire le nécessaire avant le 15/01/2025. Passé ce délai, et sans qu'il soit nécessaire de procéder à une nouvelle mise en demeure, une entreprise privée effectuera les travaux, qui seront à la charge du propriétaire, au tarif de 195 € de l'heure dès le 16/01/2025.

MISE EN PLACE DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Elles seront mises en place Du 5 Décembre 2024 au 13 Janvier 2025.

La boîte aux lettres sera installée le **JEUDI 5 DÉCEMBRE**.

Le courrier est relevé et envoyé au Père Noël



VIE SCOLAIRE

AMICALE LAIQUE

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 8 Novembre.

Présentation de l'école avec 2 enseignantes Nolwenn HEURTEMATTE et Anaïck HAVARD pour 48 élèves.

Après un bilan de l'année écoulée, perspectives de la nouvelle année scolaire :

- ↳ 5 Décembre : course solidaire pour le « Barnabéthon ». ↳ Vente de brioches (en cours)
- ↳ Participation au spectacle de Noël offert par la Commune ↳ Arbre de Noël
- ↳ Début d'année 2025 : vente pizzas, défilé carnaval et fête de fin d'année le 27 juin.

Un nouveau bureau s'est mis en place :

Président : Judicaël ROUZO

Vice-Présidente : Andréa HAMON

Secrétaire : Coralie LE DIOT

Trésorière : Marion LE GUENNEC



GRUPE SCOLAIRE MATHURIN BOSCHER





↳ La Semaine du Goût

Les élèves ont développé le sens du goût durant des ateliers découvertes : atelier chocolaté, les saveurs du monde, une recette et un jour (soupe de courgette, tarte au potiron et gâteau à la châtaigne), atelier sur les jus...



↳ Spectacle "Animalium" au Palais des Congrès et de la Culture à Loudéac

Avec l'école, les élèves de maternelle ont participé à un spectacle scolaire « Animalium ». Animalium ! est une version originale et inattendue du célèbre Carnaval des Animaux de Camille Saint-Saëns. Ce spectacle de marionnettes mêle humour, poésie et magie.



↳ La cérémonie du 11 novembre et le projet « Petit artiste de la mémoire »

Au mois de novembre, la classe de Ce2-Cm participe au projet « Petit artiste de la mémoire ». Nous avons travaillé avec Dominique MADORÉ, passionné de recherches en histoire, sur les « Poilus » de Saint-Barnabé et sur la Guerre 1914-1918.



COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 NOVEMBRE 2024 A 20H30

DÉPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT ST-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABÉ

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 12
Nombre de votants : 14

Date de convocation : 8 Novembre

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - M. Michel JOUAN – M. Thomas MAHÉO (Adjoints) – M. Michel BOISDRON - Mme Marie-Paule BUZULIER - MM. Daniel HAMON – Patrick DONNIO - Mme Véronique LE GALLO - M. Franck JÉGLOT - Mme Christelle GAUTHIER - M. Samuel BRIAND (Conseillers Municipaux).

Absentes excusées :

Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER.
Mme Charlène RIBEIRO donnant pouvoir à M. Michel JOUAN.

Absente :

Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 20 heures 35.

Secrétaire de séance :

M. Patrick DONNIO.

ORDRE DU JOUR

- 1-Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 17 octobre 2024
- 2-Décision modificative N°1 du budget général de la commune pour 2024
- 3-Kermenan : division parcelle (près VC N°6) et vente d'une portion du chemin rural
- 4-Renouvellement du marché de prestation de services SACPA : capture et prise en charge des carnivores domestiques sur la voie publique
- 5-Droit de préemption
- 6-Décisions du maire prise dans le cadre de sa délégation
- 7-Questions diverses
- 8-Informations diverses

1-APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024

Chaque conseiller municipal a reçu un compte rendu de la séance du jeudi 17 octobre 2024. Le Maire propose au Conseil Municipal de l'approuver. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du jeudi 17 octobre 2024.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

2-DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET GÉNÉRAL DE LA COMMUNE POUR 2024

Le Conseil Municipal autorise les modifications suivantes :

Décision modificative n°1 (Crédit supplémentaire)

Description : Décision Modificative 1

date de délibération : 15/11/2024

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 012 6218	5 000,00		
D F 023 023 (ordre)		17 000,00	
D F 65 6558	10 000,00		
D F 65 65748	2 000,00		
D I 204 204182 037		22 000,00	
D I 23 231 012	5 000,00		
R I 021 021 OPFI (ordre)		17 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures	5 000,00	17 000,00
	Réductions	22 000,00	17 000,00
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions	17 000,00	
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	22 000,00
Solde Réductions	22 000,00
Ouv. - Réd.	

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3-KERMENAN : DIVISION PARCELLE (PRES VC N°6) ET VENTE D'UNE PORTION DU CHEMIN RURAL

Le Conseil Municipal autorise la cession par la commune de Saint Barnabé d'une portion du chemin rural – domaine privé de la commune -près de la VC N°6, soit 89 ca au profit de Mr Mme TRAVAILLE et 17 ca au profit de Mr Mme LE TENAFF ; fixe à 1,20 € le mètre carré le prix de vente d'une portion du chemin rural près de la VC N°6 ; dit que les frais d'acte notarié seront à la charge des acquéreurs ; dit que les frais de division et de bornage seront à la charge des acquéreurs ; désigne l'Etude de Maître BARON HUITEL pour établir les actes notariés de vente.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4-RENOUVELLEMENT MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICES S.A.C.P.A. (Chenil Service) : CAPTURE ET PRISE EN CHARGE DES CARNIVORES DOMESTIQUES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention à conclure avec le groupe SACPA rattaché au site de Plérin pour la mise en place d'une fourrière animale, pour une durée d'une année renouvelable tacitement 3 fois à compter du 01/01/2025 moyennant un forfait annuel calculé sur la base de 0,787 € H.T. par habitant.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

5-DROIT DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle cadastrée AD N°223 ; 2 rue Pierre Mendès France pour une contenance de 00ha03a89ca.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6-DÉCISION DU MAIRE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION

L'article L.2122-22 du CGCT permet au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences (Délibération du Conseil Municipal du 05/06/2020 portant délégation du conseil municipal au Maire). Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a pris dans le cadre de ses délégations :

Date	Tiers	Description	Montant TTC
19/10/2024	NILFISK	Réparation auto laveuse salle om.	1 453,70 €
19/10/2024	CAREHO	Bacs gastro salle Sterenn	109,40 €
16/10/2024	FLAGEUL	Doseur lavage/rinçage lave-vaisselle cantine	519,72 €
08/10/2024	IDEA	Fermeture exutoire salle om.	624,00 €
24/10/2024	SNEF	Contrat de maintenance salle Sterenn (5 ans)	2 700,00 €
23/10/2024	LEZARTS VIVANTS	Spectacle Noël écoles 19/12/2024	700,00 €
29/10/2024	EUREDEN	Re semis terrain football	1 369,98 €
21/10/2024	LOUDEAC NETTOYAGE	Nettoyage – désinfection logement 1 bis Rue pierre loti	918,00 €
29/10/2024	SADER	Nacelle installation illuminations Noël	200,40 €/heure

7-QUESTIONS DIVERSES

Néant.

8-INFORMATIONS DIVERSES

- Point sur le projet de réhabilitation de la salle omnisports
- Cybersécurité convention avec Mégalis – parcours 2 cyber sensibilisation
- Programme Barnabéthon du 5,7 et 8 décembre 2024

Agenda :

- Vœux au personnel : vendredi 29/11/2024 à 18h30 - Mairie
- Loudéac Communauté : réunion ESPACE DE VIE DE LOUDÉAC le mardi 3 décembre 2024 à 18 h 30 - Salle Athéna à La Motte
- Cérémonie des vœux à la population : vendredi 10 JANVIER 2025 à 20h-salle Sterenn

-Prochain Conseil Municipal : vendredi 13 décembre 2024 à 20h30.

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

F.N.A.C.A.

Assemblée Générale

Celle-ci a eu lieu vendredi 22 Novembre sous la présidence de M. Bernard GASTARD, Président du comité local, en présence M. George LE FRANC, Maire et de Mme Jocelyne BOUTIER, 1^{ère} Adjointe.

Les comptes rendus moral et financier de l'année 2024 font apparaitre une stabilité du nombre d'adhérents et une situation financière équilibrée.

En 2024, le comité a participé entre-autre aux cérémonies commémoratives du 19 Mars, du 8 Mai, du 11 Novembre et au forum des associations, à Saint-Barnabé.

Au 49^{ème} rassemblement cantonal des comités de la F.N.A.C.A. à Plémet.

Nommés officiellement portes drapeaux : le jeune Antoine BLANCHARD et François BINET.



Pour 2025, il a été décidé de contribuer activement comme chaque année aux cérémonies commémoratives locales et de participer au 50^{ème} rassemblement cantonal des comités locaux F.N.A.C.A. qui aura lieu à Plumieux le mercredi 19 Mars.

Le président a remercié la municipalité pour sa subvention et son soutien au comité.

Le bureau de l'association a été reconduit à savoir :

Président d'honneur : Roland ROBIN

Président : Bernard GASTARD

Secrétaire : Ange CADORET

Vice-Président : Roger GAUTIER

Trésorier : Robert JOUET



En conclusion de l'assemblée, M. LE Maire a remercié le comité pour son implication dans la vie locale et son engagement à la pérennisation du devoir de mémoire qui rappelle que la paix est le souhait de tous les peuples.

Suite à cette réunion les participants se sont retrouvés à «L'ARGOAT» pour un pot de l'amitié.

ÉCHIQUIERS BARNABÉENS

Le Club est premier de la compétition départementale.
Ils ont, ce week-end, battu Paimpol.

Le club se réunit chaque vendredi
de 20h00 à 22h30 à l'annexe de la salle Pascal Legay.

Ouvert à tous.



COMITÉ DES FÊTES DE BLANLIN

Le Comité de Blanlin souhaite à tous les Barnabéens d'excellentes fêtes de fin d'année.

U.N.C – A.FN.

JEUDI 5 DÉCEMBRE à 17h

Rassemblement au Monument aux Morts

Une cérémonie d'hommage sera rendue au monument aux morts pour tous les combattants d'Afrique du Nord en présence de la Municipalité.

La population est invitée à y participer.

CLUB BRUYÈRES D'ARVOR

Le 12 Décembre 2024

Après- midi détente avec loto interne et inscription pour le repas de Noël qui aura lieu le Samedi 21 Décembre à la salle Pascal Legay à partir de 12h.

Bon Noël à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

UN SAINT-BARNABÉ PARMIS SAINT-MÉDARD DE FRANCE

Le rassemblement national aura lieu les 27,28 et 29 juin 2025 à Saint-Médard de Guzières en Gironde.

Si vous êtes intéressés, contactez rapidement le 06.69.02.81.410 ou le 02.96.25.12.91.

Bon Noël à tous et bonnes fêtes de fin d'année.

LECTURE POUR TOUS

Film documentaire du 22 Novembre 2024

Vendredi 22 novembre, à la salle Sterenn, une quarantaine de personnes ont assisté au visionnage du film de Katia Chapoutier « les passeurs de vie », ayant pour thème le don d'organes.

Après le film, le public s'est entretenu avec M. André LE TUTOUR, Vice-président, entre autres, de la « fédération transhépathe », lui-même ayant eu une greffe de foie il y a presque trente-cinq ans.

On a eu aussi le témoignage d'une jeune fille de Loudéac ayant reçu un rein dès son plus jeune âge.



M. LE TUTOUR est venu au Conseil Municipal le mois dernier : Saint-Barnabé est devenue « ambassadrice des dons d'organes »



Pour information : Au 1er janvier 2023, il y avait 10 810 patients en liste d'attente active (donc immédiatement éligibles à une greffe d'organe), tous organes confondus et seulement 5 634 greffes réalisées.

Bibliobus

Le bibliobus de la bibliothèque des Côtes d'Armor est passé et a déposé près de 300 livres pour adulte et jeunesse. Venez découvrir les nouveautés.

La bibliothèque propose un grand choix de livres sur Noël. Chaque enfant inscrit à la bibliothèque pourra emprunter 2 livres par permanence.

En janvier :

👉 **La troupe de théâtre « Lever de rideau »** de La Motte sera sur la scène de la salle Sterenn, **le 11 à 20h30 et le 12 à 14h30.**

👉 Pour la nuit de la lecture, animation nationale, « lecture pour tous » propose une **dictée le 25 janvier** à la salle des Lilas **à 14h30.**

Pensez à réserver ces dates.

La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 17h30 même pendant les « petites » vacances scolaires.

le vendredi de 16h30 à 18h00

le samedi de 10h à 12h.



Tél. : 02.96.26.73.29

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin...

Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 9h, départ sur le parking de la Salle Sterenn.

Vélo Loisirs vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.



FUTSAL CLUB BARNABÉEN

Résultat :

Championnat U18 :

AS Plélo – FC Barnabéen : 1 – 5

Calendrier :

Samedi 30 Novembre 17h : FC Barnabéen – FC Plouagat Châtelaudren Lanrodec (Championnat)

Vendredi 6 Décembre 20h30 : ST Briec Croix Lambert – FC Barnabéen (Championnat)

Samedi 21 Décembre 14h : FC Barnabéen contre équipe à définir (Challenge Nationale Futsal)

Evènement : TELETHON

Venez vivre une après-midi intense dédiée au futsal !

Le samedi 30 novembre, toutes nos équipes se rassembleront pour une série de matchs de futsal, mettant en avant l'esprit de compétition et la convivialité. En fin d'après-midi, ne manquez pas le match de championnat des U18 qui affronteront le FC Plouagat Châtelaudren Lanrodec.

Et pour une belle cause, une cagnotte pour le Téléthon sera mise à votre disposition tout au long de l'évènement pour recueillir vos dons.

Programme de l'après-midi :

- **13h15** : U7 – FC Centre Bretagne Plémet
- **14h15** : U9 – FC Centre Bretagne Plémet
- **15h30** : U12 – FC Centre Bretagne Plémet
- **17h00** : U18 – FC Plouagat Châtelaudren Lanrodec (match de championnat)

Venez nombreux soutenir nos jeunes joueurs et contribuer à cette noble cause !

COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

Date à retenir



Annonces commerciales



LE GWENËSTAN
TRAITEUR

- ✦ MARIAGE
- ✦ BAPTÊME
- ✦ COCKTAIL
- ✦ BUFFET
- ✦ REPAS D'ENTREPRISE
- ✦ ANNIVERSAIRE

Chers clients,

Comme l'année passée, nous vous proposons des repas de fêtes à emporter pour Noël et Nouvel an.

Un bon de commande est à retirer au Gwenëstan ou transmis sur demande par mail.

Une permanence est assurée pour vous permettre de récupérer et de nous retourner les bons de commande : mercredi, jeudi et vendredi de 11h à 12h et de 15h à 17h.



Notre carte des fêtes 2024

Vente à emporter

Entrées:

- ★ Foie Gras 13,00€
Foie gras (origine France) mi-cuit maison accompagné de son chutney d'oignons roses de Bretagne et toast
- ★ Saint-Jacques 13,00€
Entrée chaude: Brochette de trois Noix de Saint-Jacques lardées, crème d'oignons, riz safrané et sa tuile au Sarrazin
- ★ Terre-Mer 13,00€
Foie gras (origine France) mi-cuit maison, cœur de saumon fumé et ses perles yuzu, langoustine et sa crème fouettée citronnée avec ses deux toasts

Plats:

- ★ Suprême de Pintade 16,00€
Suprême de Pintade (origine France) lardé sauce aux morilles
- ★ Millefeuille de Bœuf 17,00€
Millefeuille de Bœuf (origine France) très tendre et fondant avec son jus corsé
- ★ Mignon de Veau 17,00€
Mignon de veau (origine France) sauce au comté
Accompagnement pour les trois viandes ci-dessus: Galette de pommes de terre confites, carotte fane glacée au jus d'orange et pois gourmands
- ★ Dos de Cabillaud 16,00€
Dos de Cabillaud et son beurre blanc
Accompagnement du poisson: Douceur de patates douces et fagot de haricots verts avec lien végétal

Desserts:

- ★ L'entremet Mandarine 6,00€
Entremet Mousse mandarine sur génoise, croquant chocolat blanc et glaçage mandarine
- ★ La Verrine Bretonne 5,50€
Pommes confites, mousse caramel beurre salé et mini galette bretonne maison
- ★ Tiramisu à la crème de marrons 6,00€
Biscuits cuillère moelleux, crème de marrons, crème légère mascarpone et éclats de marrons glacés

Tous les prix s'entendent toutes taxes comprises

Date limite de commande
pour Noël:
17 Décembre 2024

Le Gwenëstan Traiteur, 22600 Saint-Barnabé
02.96.67.15.83

Date limite de commande
pour Nouvel An:
24 Décembre 2024



Notre carte des fêtes 2024

Vente à emporter

Menu Enfant



10€50

- ★ Blanquette de volaille
Blanquette de volaille accompagné d'un gratin de pommes de terre et tagliatelles de courgettes
ou
- ★ Feuilleté jambon - fromage
Feuilleté au jambon et au fromage accompagné de tagliatelles de courgettes

- ★ Bûche pâtissière de Noël
Génoise roulée garnie d'une crème pâtissière au chocolat
ou
- ★ Entremet fruits rouges
Entremet composé d'une génoise moelleuse et d'une mousse légère aux fruits rouges

Tous les prix s'entendent toutes taxes comprises

Date limite de commande
pour Noël:
17 Décembre 2024

Le Gwenëstan Traiteur, 22600 Saint-Barnabé
02.96.67.15.83

Date limite de commande
pour Nouvel An:
24 Décembre 2024



Au Plaisir de vous recevoir.
Gwen & Stan

Atelier Parfums

Venez passer un moment convivial tout en découvrant des parfums inspirés de grandes marques avec 30% d'essence pour une longue tenue.

Ne payer plus la marque ni la pub mais seulement l'essentiel votre parfum.

Le samedi 7 Décembre
A partir de 14 h30

Au Bar L'Argoat
A St Barnabé

L'ami Vers d'Emilie

«L'ARGOAT»

Bar – Tabac – Presse – Grattage - Parions sport – Recharges téléphoniques – Timbres amendes - Abonnements xbox, RMC Sport – Netflix - Amigo - Point relai : Pick Up – Cartes grises.

Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : **FERMETURE**

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi - Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25



Agenda

05/12/2024	COURSE SOLIDAIRES DES ENFANTS DES 2 ECOLES POUR LE BARNABETHON 14h30 – Salle Omniports UNC / AFN – Hommage au monument aux Morts – 17h
7 & 8/12/2024	BARNABÉTHON – Salle Sterenn – Toute la journée
13/12/2024	Arbre de Noël – Ecole Jeanne d’Arc – 20h00 – Salle Sterenn Conseil Municipal – Mairie – 20h30
14/12/2024	Arbre de Noël – Comité des fêtes de Blanlin – 12h00 - Salle Sterenn
16/12/2024	Comité Info – Mairie – 20h30
19/12/2024	Arbre de Noël offert aux enfants des 2 écoles – Municipalité – 14h30 – Salle Sterenn
20/12/2024	Spectacle de Noël – Groupe scolaire Mathurin Boscher – 20h00 – Salle Sterenn

Membres du Comité Info :

**M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).
Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND – Nino LE GUYADER (membres).**

+ Pliage :

Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN.

★ Certaines photos ont pour source Ouest-France et Le Télégramme